

Chapitre I La Révolution et l'Empire

1 - Sujet d'étude : 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire

Document : Le 10 août 1792 par François GÉRARD, vers 1794-1795.

Légende : Ce dessin remporte le concours de l'an II, instauré en 1794 par la Convention. Ce concours invitait « tous les artistes de la République à représenter à leur choix sur la toile les époques les plus glorieuses de la République française ». Il s'agit d'un dessin préparatoire à un tableau qui devait s'intituler « Le peuple français demandant la destitution du tyran à la journée du 10 août ». Le tableau n'est pas achevé.



1- Sur les pancartes : « Plus de roi » ; « Patrie, Égalité, Liberté ».

2- La famille royale.

Source : François GÉRARD, Le 10 août 1792, Dessin à la plume. 67 cm X 92 cm. Musée du Louvre.

Questions :

1- Quels protagonistes de cette journée pouvez-vous identifier sur ce dessin ?

2- Relevez des symboles et des valeurs qui font référence à la Révolution.

3- Dans quel contexte politique et dans quel lieu s'inscrit cette scène ?

4- Expliquez pour quelles raisons cette journée est considérée comme une journée révolutionnaire.

2 - Sujet d'étude : 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire

Document : Témoignage d'un garde national sur la journée du 10 août 1792.

[Le correspondant de René Leprêtre, habitant de Rennes, lui a raconté le 10 août et ses suites immédiates. Ces lettres sont conservées à la Ryland's Library à Manchester. L'auteur, comme on peut le remarquer, était un garde national qui a participé à cette journée].

« Paris – du 11 août 1792 – an IV de la liberté.

Les esprits avaient fermenté [...]. On se disait à l'oreille « cette nuit on sonnera le tocsin (1) ». La générale (2) sera battue, tous les faubourgs vont s'insurger avec les 6000 fédérés à 11 heures nous sommes revenus à la maison à l'instant même les tambours battent le rappel. Nous volons à notre section, et notre bataillon marche au château (3) ayant à sa tête deux pièces d'artillerie. À peine sommes-nous dans le jardin des Tuileries, que nous entendons le coup de canon d'alarme. [...]. Bientôt les places publiques, le pont neuf, les grandes rues sont couvertes de soldats.

L'Assemblée nationale qui avait levé sa séance de bonne heure, est rappelée à ses fonctions. Elle n'a pu être informée des événements qu'on préparait pour la journée du 10 que d'une manière très imparfaite. Cependant, les faubourgs s'organisaient en armée, ils avaient placé dans leur centre les Bretons, les Marseillais, les Bordelais, et tous les autres fédérés. Plus de 120 000 hommes s'avancent à travers Paris qu'ils hérissent de baïonnettes, et de piques. Santerre (4) a été obligé de les commander. On annonce à l'Assemblée nationale que l'armée investit le château. Tous les cœurs sont glacés. Le salut du Roi ranime la discussion lorsque l'on apprend que Louis XVI demande à se réfugier dans le sein de l'assemblée.

La famille Royale se place au milieu des députés. 48 membres sont envoyés au Palais. Le peuple fait au Roi des reproches amers, et l'accuse d'être l'auteur de ses maux. À peine le Roi était-il en sûreté que le bruit du canon a redoublé. Des officiers proposent au commandant des Suisses (5) de se retirer. Celui-ci a l'air de s'y disposer et bientôt par une manœuvre adroite, il est maître de l'artillerie que possédait la garde nationale dans la cour. Ces pièces braquées contre le peuple, tirent et le foudroient. Mais bientôt la fureur redouble de toutes parts. Les Suisses, investis, accablés, coupés, manquent de munitions. Ils implorent grâce et miséricorde mais il n'a pas été possible de calmer le peuple, furieux et indigné de la déloyauté helvétique (6). Les Suisses, ont donc été mis en pièces. Les uns furent tués dans les appartements et les autres dans le jardin. Beaucoup ont reçu la mort aux Champs-Élysées. Du côté du peuple et des gardes nationaux combien de victimes ! Le total des morts peut aller à 2000. Tous les Suisses, faits prisonniers, ont été en partie conduits sur la place de Grève. Là, on leur a brûlé la cervelle (7). C'étaient des traîtres que la vengeance a dû sacrifier. Quelle vengeance ! Tout mon être en frémit. 47 têtes au moins ont été coupées.

La Grève a été couverte de morts, et les têtes ont été promenées au bout de plusieurs piques.

On jette par terre les statues de bronze, place Royale, place Vendôme, place Louis XIV, place Louis XV. On fait encore la chasse aux Suisses ; on poursuit les malveillants de toutes parts. L'Assemblée nationale, le département, la municipalité sont en séance permanente [...] Cette nuit, l'Assemblée nationale a décrété la Convention nationale dans la loge du logographe (8).

Les électeurs seront réunis dans les assemblées primaires qui nommeront les députés. Il suffira qu'ils aient un domicile et 25 ans. »

Notes :

(1) Le tocsin est une sonnerie de cloches donnant l'alarme

(2) « Générale » renvoie au roulement de tambour appelant au rassemblement.

(3) « Le château » renvoie au palais des Tuileries (résidence royale).

(4) Antoine-Joseph Santerre est le chef de la garde nationale.

(5) « Les Suisses » sont la garde personnelle du Roi recrutée traditionnellement en Suisse.

(6) Helvétienne signifie originaire de la Confédération Helvétique (la Suisse).

(7) « Brûler la cervelle » signifie exécuter d'une balle dans la tête.

(8) Le logographe est le secrétaire chargé de prendre en note les propos des intervenants devant l'Assemblée.

Questions :

- 1) Quel est l'événement relaté dans ce document ?
- 2) Quelle est la situation politique en France à cette date ?
- 3) Identifiez dans le texte les différents acteurs de la journée ainsi que les lieux de leur confrontation.
- 4) Présentez, en vous appuyant sur le texte, les manifestations de la violence des participants.
- 5) Quelles sont les conséquences de cette journée pour la France ?

3 - Sujet d'étude : 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une République révolutionnaire.

Document : Extraits du manifeste (1) du duc de Brunswick (2) le 25 juillet 1792, déclaration adressée aux habitants de la France.

« [...] Après avoir supprimé arbitrairement les droits et possessions des princes allemands en Alsace et en Lorraine (3), et renversé dans l'intérieur le bon ordre et le gouvernement légitime, exercé contre la personne sacrée du roi et contre son auguste famille des attentats et des violences qui se sont encore perpétuées et renouvelés de jour en jour, ceux qui ont usurpé les rênes de l'administration ont enfin comblé la mesure en faisant déclarer une guerre injuste à sa majesté l'empereur [...]. À ces grands intérêts se joint encore un but également important, et qui tient à cœur aux deux souverains, c'est de faire cesser l'anarchie à l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel (4), de rétablir le pouvoir légal, de rendre au roi la sûreté et la liberté dont il est privé, et de le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui est due.

[...] C'est dans ces vues que moi, soussigné, général commandant en chef des deux armées, déclare : [...]

Que les habitants des villes, bourgs et villages qui oseraient se défendre contre les troupes de leurs majestés impériale et royale (5), et tirer sur elles soit en rase campagne, soit par les fenêtres, portes et ouvertures de leurs maisons, seront punis sur le champ suivant la rigueur du droit de la guerre, et leurs maisons démolies ou brûlées. Tous les habitants au contraire, des dites villes, bourgs et villages qui s'empresseront de se soumettre à leur roi, en ouvrant leurs portes aux troupes de leurs majestés, seront à l'instant sous leur sauvegarde immédiate... La ville de Paris et tous ses habitants sans distinction seront tenus de se soumettre sur le champ et sans délai au roi, de mettre ce prince en pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, l'inviolabilité et le respect auxquels le droit de la nature et des gens oblige les sujets envers les souverains ; leurs majestés impériale et royale rendant personnellement responsables de tous les événements sur leur tête, pour être jugés militairement, sans espoir de pardon, tous les membres de l'Assemblée nationale, du département du district, de la municipalité et de la garde nationale de Paris, les juges de paix et tous autres qu'il appartiendra, déclarant en outre, leurs dites majestés, sur leur foi et parole d'empereur et de roi, que si le château des Tuileries est forcé ou insulté, que s'il est fait la moindre violence, le moindre outrage à leurs majestés, le roi, la reine et la famille royale, s'il n'est pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, elles en tireront une vengeance exemplaire et à jamais mémorable, en livrant la ville de Paris à une exécution militaire et à une subversion totale (6), et les révoltés coupables d'attentats aux supplices qu'ils auront mérité. Leurs majestés impériale et royale promettent au contraire aux habitants de la ville de Paris d'employer leurs bons offices auprès de sa majesté très chrétienne pour obtenir le pardon de leurs torts et de leurs erreurs, et de prendre les mesures les plus rigoureuses pour assurer leurs personnes et leurs biens s'ils obéissent promptement et exactement à l'injonction ci-dessus [...]. Donné au quartier général de Coblenz (Ville de Rhénanie), le 25 juillet 1792. Signé, Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg. »

1. Un manifeste est une déclaration officielle.
2. Le duc de Brunswick est le commandant en chef des troupes autrichiennes et prussiennes, considéré comme l'un des plus grands hommes de guerre de son époque.
3. « Les princes allemands en Alsace et en Lorraine » sont des nobles allemands qui possédaient des domaines en Alsace et Lorraine.
4. « Les attaques portées au trône et à l'autel » font référence à l'Église catholique bouleversée par la constitution civile du clergé (1790).
5. « Majestés impériale et royale » fait référence à l'empereur François II, neveu de Marie-Antoinette reine de France, et au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II.
6. « Subversion totale » signifie destruction et renversement de l'ordre établi.

Questions :

1. Présentez les circonstances de la rédaction de ce texte.
2. En vous référant au texte montrez que le duc de Brunswick s'oppose à la Révolution française et souhaite le rétablissement de l'Ancien Régime.
3. À quel sort s'exposent ceux qui s'opposeront aux armées du Duc de Brunswick si ses conditions ne sont pas satisfaites ?
4. Montrez en vous appuyant sur le texte que l'objectif du duc de Brunswick est de diviser les Français.
5. Quel rôle ce manifeste a-t-il joué dans le déclenchement de la journée du 10 août 1792 ?

4 - Sujet d'étude : 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une République révolutionnaire.

Document : *La journée du 10 août 1792 relatée par l'ambassadeur (1) de Gênes.*

« Le vendredi matin, on observait un grand nombre de gardes nationaux qui semblaient disposés à défendre le roi. Mais bien au contraire, vers 9 h 45 le peuple mêlé à d'autres détachements de Garde nationale et aux fédérés (2) se préparaient à entrer par force dans le palais. Alors, toutes les portes furent ouvertes les canonniers tournèrent leur pièce contre le palais et la Garde nationale qui semblait se tenir là pour défendre l'accès prit subitement le parti du peuple et de l'autre fraction de la Garde. Tant et si bien que le seul bataillon des volontaires des Filles de St Thomas (3) et le régiment suisse qui comptait environ 1 500 hommes participèrent à la résistance et tirèrent les premiers sur le peuple tuant ainsi environ 200 fédérés marseillais et peut-être autant d'individus du peuple, et de la Garde Nationale. Ils succombèrent cependant très vite sous le nombre des assaillants infiniment supérieur, renforcé par une nombreuse artillerie et par toute la Gendarmerie à cheval qui s'était rangée dès le début du côté des assaillants. Les Suisses furent tous massacrés et dépouillés et il apparaît impossible de donner une explication plausible à la barbarie et aux insultes dont furent l'objet leurs cadavres. Quelques-uns de ces Suisses qui s'étaient rendus à la Garde nationale et demandaient grâce furent décapités par la fureur populaire et leurs corps jetés par les fenêtres. Le nombre de morts oscille entre 2 000 et 2 500. Fort heureusement, le Roi, la Reine, le Dauphin et toute la famille royale se rendirent vers 8 heures, avant que ne commençât l'assaut, à l'Assemblée Nationale et ils y sont restés sains et saufs pendant toute la journée. Mais quelle épouvante et quelle désolation ils ont dû éprouver ! Tous les gens de livrée et attachés au bas de la Famille royale (4) ont été massacrés. On pense pourtant que les personnes de distinction qui appartenaient à la suite et à la cour de Leurs Majestés ont été sauvées et notamment la Princesse de Lamballe et Madame de Ginestour. Le peuple a brisé les vitres, les glaces, les pendules et fracassé les meubles précieux et après avoir tout dévasté il a mis le feu aux débris. On dit qu'hier soir le Roi et la Famille royale sont allés loger au Palais du Luxembourg et que l'Assemblée a déclaré le roi suspendu de ses fonctions en attendant que cette décision soit ratifiée par les 83 départements que l'on doit consulter afin d'avoir leur avis sur la totale déchéance du Trône. On va pour cela expédier en Province des commissaires pris dans le sein de ladite Assemblée. »

Notes :

(1) L'ambassadeur de Gênes est l'envoyé de la République de Gênes en France.

(2) Les Fédérés sont le nom donné aux soldats des gardes nationales venant de Province, des milices composées de citoyens créées dès 1789 pour assurer le maintien de l'ordre.

(3) Le bataillon des volontaires des Filles de St Thomas est un bataillon de la Garde nationale.

(4) « Tous les gens de livrée et attachés au bas de la Famille royale » désigne les personnes qui travaillent pour la famille royale.

Source : Archives de Gênes, Correspondance de Spinola, 22-65, cité par M. Reinhard, dans *La chute de royauté*, Paris, Gallimard, 1969, pp. 602-605.

Questions :

- 1) Quels événements sont relatés par l'ambassadeur de Gênes ?
- 2) Identifiez et présentez les différents acteurs de cette journée.
- 3) À partir de la phrase soulignée dans le texte, expliquez pourquoi la famille royale a choisi l'Assemblée Nationale.
- 4) Quel est le point de vue de l'auteur par rapport à l'événement et à la famille royale ? Illustrez votre réponse avec des passages du texte.
- 5) Expliquez pourquoi cet événement marque une rupture dans la période révolutionnaire.

Chapitre II Transformations politiques et sociales en France de 1848 à 1870

1 - Sujet d'étude : Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire

Document 1 : Le centenaire de Schneider.

Le centenaire de la naissance de M. J.-E. Schneider, le fondateur de l'établissement du Creusot, vient d'être célébré avec grand éclat par la population de la ville industrielle qui s'est créée autour de l'usine. Un ancien contremaître, M. Burdy, a prononcé, à cette occasion, un discours dont nous donnons ci-après l'analyse :

Il rappelle, tout d'abord qu'avant l'arrivée de M. Schneider au Creusot en 1836, trois Sociétés y avaient successivement périclité. Il fait l'historique des efforts et des succès immédiats du grand industriel ; il cite, avec des dates précises et des détails intéressants, les transformations, les créations nombreuses qu'il entreprit et développa suivant les exigences, chaque jour nouvelles, de l'industrie et du commerce. Il montre parallèlement aux progrès réalisés à l'usine les agrandissements continus du Creusot, la sollicitude d'Eugène Schneider veillant sans cesse aux embellissements et à la prospérité de la ville. Élu promptement maire du Creusot, conseiller général et député, Eugène Schneider devenait ensuite ministre des Travaux publics et président du Corps législatif.

Il se préoccupe du bien-être matériel et moral de ses ouvriers qu'il assure par une série d'œuvres patronales, d'instruction, d'assistance et de prévoyance, développées par son fils et son petit-fils et heureusement mises en œuvre et complétées par l'inépuisable charité de Mme Schneider. En termes émus et sincères, il affirme les sentiments de reconnaissance et de profond attachement pour la famille Schneider, qui sont nés de l'étroite union de la ville et de l'usine.

Cette union, la population tout entière la manifeste en ce jour avec un caractère saisissant d'unanimité pour célébrer la fête de son fondateur. Les bienfaits d'Eugène Schneider ont été continués par son fils Henri Schneider qui, pendant plus de vingt ans, a donné une nouvelle impulsion au développement simultané de la grande industrie et de la ville du Creusot.

Dans la réponse qu'il a faite, M. Schneider a dit notamment : « Je veux saluer avec autant de respect que d'affection ces vieilles familles du Creusot et ces vétérans de l'usine dévoués collaborateurs de mon grand-père qui, avec lui, ont créé nos traditions et dont les fils, après avoir été le meilleur appui de mon père, demeurent mes plus sûrs collaborateurs. Je salue ainsi, à son aube, la génération nouvelle, représentée ici par mes fils et les vôtres et à laquelle nous aurons à transmettre la glorieuse tradition que nous avons reçue des mains de nos devanciers. »

Nous souhaitons que ces espérances se réalisent, mais il faudrait, pour en être assuré, que l'attitude des pouvoirs publics fût un peu différente de ce qu'elle est depuis plusieurs années à l'égard des agitateurs du monde des ouvriers ».

Source : Le Génie français et l'Ingénieur civil réunis : journal des ingénieurs, des constructeurs-mécaniciens et fondeurs etc., XIIIe année, n° 13, 1 juillet 1905, p. 9.



Document 2 : la cité Villedieu, au Creusot, à la fin du XIXe siècle.

La cité Villedieu est construite par l'entreprise Schneider en 1865 pour les ouvriers et leurs familles. L'ensemble regroupe des maisons individuelles de deux pièces avec jardin.

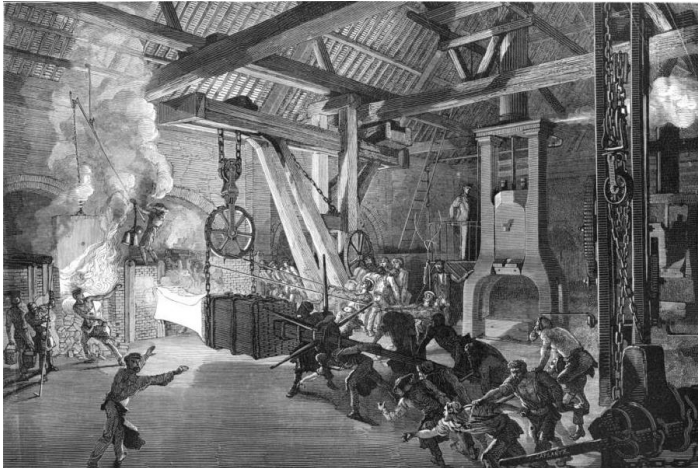
Source : Service éducatif écomusée Le Creusot

Questions :

- 1) Décrivez les logements des ouvriers au Creusot (document 2).
- 2) Montrez que les Schneider veillent au bien-être matériel et moral de leurs ouvriers (documents 1 et 2).
- 3) Précisez le regard que portent les ouvriers et employés du Creusot sur leur patron (document 1).
- 4) Expliquez la phrase soulignée dans le document 1.
- 5) Eugène Schneider joua un rôle économique, social et politique sur toute la ville et au-delà. Justifiez cette affirmation.

2 - Sujet d'étude : Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire.

Document 1. Une forge de l'usine du Creusot (Saône-et-Loire)



La pièce qui sort du four est destinée à un navire de la marine de guerre française. Elle va être modelée grâce au marteau-pilon à droite de l'image. L'illustration originale est ainsi légendée : « L'énorme pièce à forger sort éblouissante du four ; les hommes manœuvrent pour l'amener sous le pilon ». Source : Illustration tirée de Louis Laurent Simonin, « Le Creusot et les mines de Saône-et-Loire », publié dans l'hebdomadaire *Le Tour du Monde*, XV, 1867.

Document 2. Allocution de M. Charbonnier, Secrétaire général des Usines du Creusot, à l'occasion des obsèques de Mme Schneider, les 26 et 27 décembre 1889.

« Mesdames, Messieurs,

[...] Le Creusot est aujourd'hui une des gloires de l'industrie métallurgique, et quand on se reporte par la pensée à cinquante ans en arrière, on ne peut qu'admirer l'intelligence d'élite et la volonté énergique de celui qui a créé ce magnifique ensemble. Mais à côté de l'œuvre industrielle, il y a l'œuvre morale qui a une portée plus haute et qui ne peut être accomplie tout entière par le chef d'industrie. Il lui appartient de créer des écoles, des édifices pour le culte, d'ôter au travailleur le terrible souci du lendemain en lui assurant des ressources suffisantes pour ses vieux jours, de fonder des maisons de retraite pour ceux que l'infortune ou l'isolement condamneraient à une vieillesse malheureuse, des hôpitaux où les blessés et les malades trouvent tous les secours de la science.

Cette œuvre, M. Eugène Schneider l'avait commencée. Son fils (1), notre chef respecté et aimé, la continue. [...].

Mais tout cela, Messieurs, ne suffit pas, et pour que l'œuvre soit complète, il faut encore qu'à côté du chef d'industrie une main charitable vienne soulager les misères qu'aucune institution ne peut prévenir ou prévoir, porter l'apaisement dans des cœurs souvent aigris par la souffrance, et travailler ainsi à rapprocher ceux que tant d'incitations malsaines cherchent à séparer. Ce rôle, vous savez comment Mme

Eugène Schneider (2) l'a rempli ; [...] pratiquant la charité dans toute la noble et chrétienne acception du mot, en y mettant tout son cœur. [...]

Vous savez, Messieurs, quelles œuvres importantes elle a fondées ici en faveur des membres du culte auquel elle appartenait et auquel elle était si profondément attachée : des écoles de filles et de garçons largement dotées, un presbytère, un asile pour les vieillards et les infirmes [...]. Mais avec cette largeur de vues que donne un grand cœur, elle a voulu que tous, sans distinction de croyance (3), eussent ne part égale à ses libéralités, et elle a contribué, dans une mesure importante, à la fondation de cette maison de retraite que M. et Mme Henri Schneider ont généreusement édifiée il y a quelques années, ainsi qu'à celle du grand hôpital dont ils vont doter le Creusot et qui va être un nouveau bienfait, une nouvelle marque de leur constante sollicitude pour ce pays. [...]

Notes : 1.. Les usines du Creusot sont la propriété de la famille Schneider depuis 1836. Ses dirigeants furent successivement Eugène Schneider (1805-1875), son fils Henri (1840-1898), son petit-fils Eugène II (1868-1942) et son arrière-petit-fils Charles (1898-1960). 2. Constance Lemoine des Mares née en 1815 avait épousé Eugène Schneider en 1837. 3. Elle était de religion protestante.

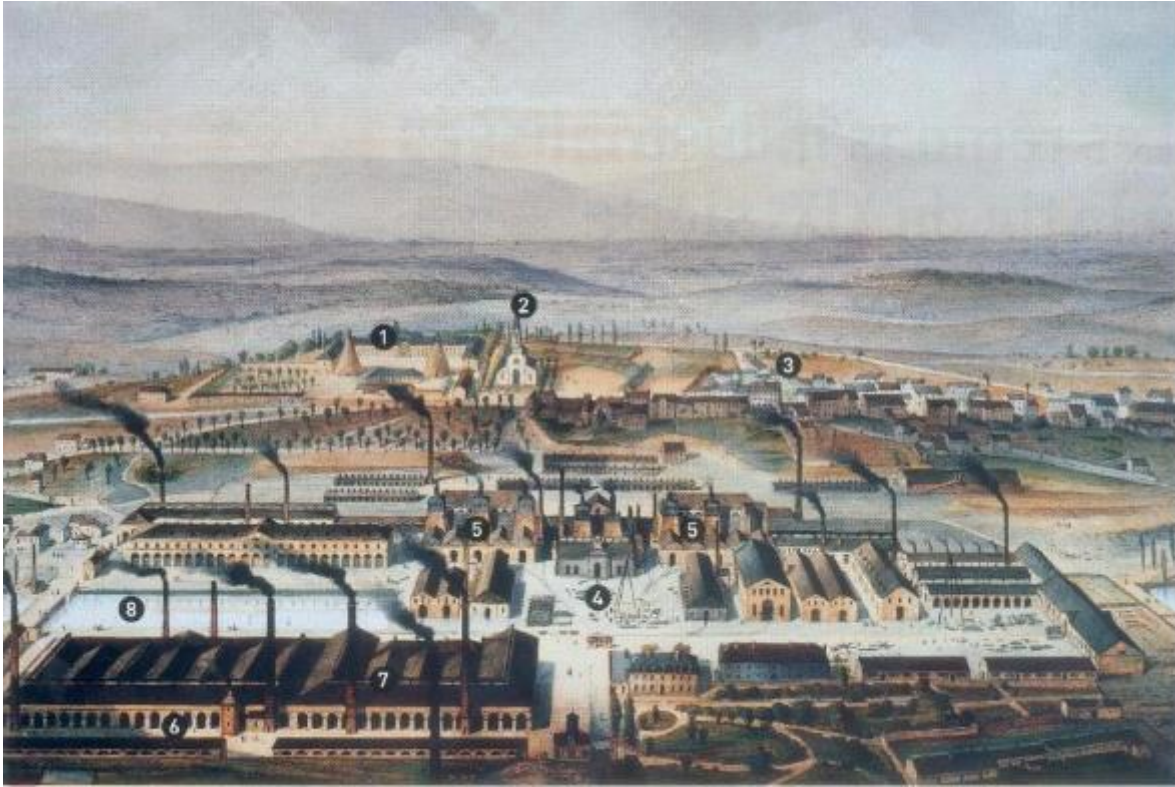
Source : Extraits de l'allocution de M. Charbonnier, Secrétaire général des Usines du Creusot, à l'occasion des obsèques de Mme Schneider, les 26 et 27 décembre 1889.

Questions :

1. Décrivez la scène illustrée par le document 1.
2. Caractériser les conditions de travail des ouvriers de la forge. (Documents 1 et 2)
3. À l'aide du document 2, précisez comment les Schneider envisagent les relations entre patrons et ouvriers. Quel est le but poursuivi par les dirigeants de l'entreprise ?
4. À l'aide des deux documents et de vos connaissances, montrez que se met en place une forme nouvelle d'entreprise industrielle au XIX^{ème} siècle au Creusot.

3 - Sujet d'étude : Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire.

Document 1 : Le Creusot.



Légende de la gravure :

- 1 : Château de la Verrerie, résidence des Schneider
- 2 : Église Saint-Laurent
- 3 : Cités ouvrières
- 4 : Ancienne fonderie de 1785
- 5 : Hauts-fourneaux produisant de la fonte
- 6 : Forge
- 7 : Ateliers de construction
- 8 : Canal pour l'acheminement du fer et du charbon avant l'arrivée du train en 1860

Source : Écomusée du Creusot, Le Creusot vue prise du Nord, lithographie d'après une aquarelle de Pierre Trémeaux, 1847.

Document 2 : Discours sur l'œuvre des Schneider.

« Être le père de vos ouvriers, voilà bien, Monsieur, la constante préoccupation de votre cœur. Toutes les œuvres de bienfaisance dont vous avez doté votre cité, en donnent un vivant et magnifique témoignage. L'enfant a ses écoles, le vieillard sa Maison de famille pour abriter ses infirmités ; les blessés et les malades trouveront ici l'Hôtel du bon Dieu (...) Cette pensée constante de votre vie, vouée au bien-être moral et matériel de votre grande famille ouvrière, vous l'avez recueillie, Monsieur, de votre illustre père, le grand génie qui a créé cette cité industrielle dont vous contribuez à maintenir et étendre la glorieuse renommée. »

Source : J.A. Burdy, adjoint au maire du Creusot, discours pour l'inauguration de l'Hôtel-Dieu, 15 septembre 1894.

Questions :

- 1) Décrivez l'organisation générale de la ville du Creusot (document 1).
- 2) À partir de plusieurs éléments du document 1, caractérisez l'industrialisation de la ville.
- 3) Identifiez les mesures sociales prises par la famille Schneider pour fidéliser les ouvriers (document 2).
- 4) À partir des deux documents et de vos connaissances, montrez quel rôle joue la famille Schneider dans la ville, la région et au-delà.

4 - Sujet d'étude : Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire.

Document : La croissance du Creusot et des usines Schneider.

En 1875, peu de temps après la grande grève aux usines du Creusot de 1870, Napoléon Vadot publie une histoire du Creusot dédiée à Eugène Schneider et à son fils Henri.

Agrandir sans cesse l'usine du Creusot, tout en la perfectionnant, ce n'était là que la moitié de la tâche [pour] en faire le premier établissement métallurgique de France. Il ne suffisait pas, en effet, d'augmenter toujours le nombre des laminoirs¹, des marteaux-pilons² et des machines-outils ; il fallait aussi, pour faire fonctionner tous ces appareils, se procurer un personnel considérable [...] En 1837, le Creusot n'était qu'un village de 3 000 âmes, [...] ; aujourd'hui, c'est une ville plus peuplée [qui] renferme 23 000 habitants qui fournissent la presque totalité des 9 800 ouvriers [...]. L'aspect général de la ville est sévère ; les fumées, que lui envoient en si grande abondance la forge et les ateliers, ont donné à ses édifices une teinte sombre et caractéristique. [...]

Malgré toutes les précautions que l'on peut prendre, il est impossible, avec un personnel aussi important, de ne pas voir, tantôt par une imprudence, tantôt par une sorte de fatalité, certains accidents se produire. Pour soigner ces victimes de l'industrie, on a dû créer un hôpital qui, reconnu trop petit, a été, en 1863, remplacé par un bâtiment élevé [...] Cependant, le climat du Creusot est sain [...] les courants de l'atmosphère se chargent d'emporter au loin les fumées et les poussières.

Quatre routes départementales [...] donnent accès au Creusot ; le canal du Centre, dont il n'est distant que de 10 km, et auquel aboutit le chemin de fer particulier³, le relie avec la Loire, la Seine, la Saône et le Rhône. [...] L'instruction, au Creusot, est gratuite⁴ ; mais elle n'est pas obligatoire [...] ; elle le devient cependant en fait, puisqu'aucun enfant n'est reçu à l'usine s'il ne sait lire et écrire, et la porte est fermée à celui qui a été renvoyé pendant le cours des études. [À] sa sortie, chaque élève est placé par les chefs de l'usine, d'après ses notes. [...]

Trois types : le mineur, le forgeron, le mécanicien, forment les trois grandes catégories dans lesquelles on peut ranger les ouvriers du Creusot. [...]

Le nombre des journées de présence à l'usine de l'ouvrier est en moyenne de 22 à 24 par mois, et la durée de la journée varie avec le genre d'occupation : dans tous les ateliers, elle est de 10 heures effectives ; à la forge, mais seulement pour les ouvriers des fours et des trains⁵, elle est de 12 heures [...]

Il y aurait encore bien des détails à donner sur l'organisation de ce magnifique ensemble industriel [...] Le patron, nous l'avons vu, s'occupe avec sollicitude⁶ de l'ouvrier [...] ; l'ouvrier, à son tour, s'attache au patron, aime l'usine et devient fier de sa localité. Mais pourquoi faut-il que l'harmonie, qui découle naturellement de l'échange de ces nobles sentiments, ait été un instant rompue ! ».

Notes :

1. On appelle laminoir une machine pour fabriquer des lames.
2. Un marteau-pilon est une machine-outil industrielle à vapeur qui sert à forger de grosses pièces d'acier.
3. Le chemin de fer particulier fait référence à un chemin de fer privé.
4. L'instruction est gratuite car elle est financée par les Schneider.
5. Les fours servent à la transformation du minerai en fonte ou de la fonte en fer, le train permet de transporter les produits intermédiaires.
6. Le mot sollicitude a pour synonyme une attention bienveillante.

Source : Napoléon Vadot, *Le Creusot, son histoire, son industrie*, 1875, p. 153-182.

Questions :

1. Identifiez les activités industrielles développées au Creusot.
2. Présentez les conditions de travail au Creusot.
3. Décrivez la politique d'Eugène Schneider envers ses ouvriers et expliquez ses motivations.
4. Montrez que le paysage décrit est caractéristique de l'âge industriel.
5. Le texte présente une vision du Creusot favorable à Eugène Schneider. Justifiez cette affirmation.

Chapitre III – La III^e République : un régime, un empire colonial

1 - Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914

Document : Le témoignage d'une jeune institutrice vers 1910.

Une institutrice née dans le département de l'Aube témoigne par écrit de ses débuts dans l'enseignement.

« Pourquoi je suis devenue institutrice ? Dame, on n'y aurait pas songé si je n'avais pas réussi mes études. J'étais bonne élève et, à cette époque, on ne voyait guère d'autre issue que celle-là : être institutrice. Je ne puis pas dire que j'ai choisi. J'ai suivi une ligne qui paraissait toute tracée. Au Certificat d'Études, reçue première du canton, 1^{er} prix de 20 Francs offert par le Délégué Cantonal. C'était une gloire à cette époque-là ! Et l'autre candidate, présentée avec moi, reçue aussi. Depuis plusieurs années qu'il ne s'était trouvé que des cancre – qui faisaient douter notre instituteur -, c'était une réhabilitation. Quelle joie dans le pays (et dans la famille, donc...) !

Brevet élémentaire : reçue avec de bonnes notes, que M. l'Inspecteur a pris soin lui-même de faire parvenir...

Ma chère maman s'éteignit¹ et, dans ses derniers conseils, elle dicta la conduite à suivre : « Ma petite fille, sois institutrice. » [...] Et, instinctivement, d'ailleurs, sans même avoir prononcé le mot, j'avais senti que ce choix m'amènerait l'indépendance, que j'aurais une vie plus large.

J'ai été présentée à l'E.N.² par la directrice d'école d'A... Il aurait mieux valu sans doute que j'aille à l'École Primaire Supérieure, j'aurais été mieux préparée. D'autres auboises de ma promotion en sortaient, d'autres avaient suivi des cours plus spécialisés. On ne m'avait même pas appris à faire le compte rendu figurant à l'examen d'entrée à l'E.N. ! Parce que j'étais imbattable à l'orthographe, que j'avais assez d'idées en français, des connaissances historiques, que je réussissais les problèmes du cours... enfin ce qui convenait pour le Brevet, mais pour l'École Normale, c'était autre chose, et j'ai bien souffert de toutes mes insuffisances. Toutes les autres avaient un an d'avance sur moi.

[...] Me voici amené en ce petit hameau de R..., la veille de la rentrée, par un dimanche pluvieux où tout paraît lugubre, amenée dans le quatroues du cousin Moreau, accompagnés en surplus de la vieille Julie, qui s'occupe du ménage de mon père ; et c'est elle qui lave le carrelage bosselé, grisâtre, poreux. [...] L'époque des laïcisations était passée. Il n'y eu pas de conflit avec les autorités ecclésiastiques. Mais j'ai senti une certaine hostilité latente entretenue par des gens qui, certainement, se « montaient la tête »... On aurait voulu trouver à me critiquer... Même lorsque, pour le bien des enfants, je prenais sur mon temps de liberté pour surveiller la retenue à cause d'un problème à refaire, d'une correction quelconque. On me montrait les dents, on venait chercher les enfants avec des paroles méchantes, haineuses même. [...] Heureusement, j'ai eu ma revanche. D'abord les résultats aux examens, qui dépassèrent ceux auxquels on était habitué. Puis j'organisai aussi de petites fêtes où les enfants se produisaient dans des saynètes, monologues, récitations, qui furent plus appréciées que celles du patronage³. C'est un moyen efficace, pour gagner les parents, que de mettre leurs enfants en vedette... Et puis il y avait tout de même, en dehors des aigres ou des indifférents, des amis de l'école ».

Notes : 1. S'éteignit a pour synonyme mourut. 2. E.N. : École normale. 3. Le patronage est une organisation d'éducation et de loisirs en faveur de la jeunesse sous la responsabilité de l'Église.

Source : Cité par Jacques Ozouf, *Nous les maîtres d'école*, Julliard Collection archives, France 1967, pp 42-43 et pp 46-47.

Questions :

1. Identifiez les étapes de formation de cette jeune femme depuis l'école primaire jusqu'à son premier poste d'institutrice.
2. Citez des extraits montrant que devenir une institutrice est une grande réussite dans la société française sous la Troisième République, avant 1914.
3. Relevez dans le document les difficultés auxquelles cette jeune institutrice est confrontée au début de sa carrière.
4. Comment parvient-elle toutefois à les surmonter ?
5. Présentez le rôle de l'école dans la diffusion du modèle républicain en vous appuyant sur le texte et en citant les lois qui ont permis un accès massif à l'instruction des jeunes filles avant 1914.

2 - Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914.

Document 1 : Une institutrice de l'Orne (Normandie) témoigne.

« Institutrice depuis vingt ans : deux ans d'adjointe et dix-huit de titulaire, je n'ai trouvé que bienveillance autour de moi, aussi bien du côté de l'autorité que de celui des habitants des lieux où j'ai posé ma tente. Comme titulaire, j'en suis à mon deuxième poste. Dans le premier, ayant remplacé une religieuse, j'ai éprouvé au début un peu de froideur et quelques ennuis, ce qui n'a pas duré longtemps : chacun est devenu vite très bon pour moi. Partout, j'ai essayé de faire mon devoir, et je me suis trouvée et je me trouve encore tranquille et heureuse. Du côté de l'Académie, on encourage mes efforts. Le

mairie et le curé savent reconnaître mon bon vouloir. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que j'ai la conviction que les institutrices qui gémissent d'une manière si lamentable auraient beaucoup mieux fait d'aborder une autre carrière que celle pour laquelle elles ne me semblent pas faites le moins du monde. » Source : Françoise SARCEY, Lettre en réponse à l'écrivain Léon Frapié, 17 juillet 1897.

Document 2 : Une classe de filles en Bretagne à la fin du XIXe siècle.



Source : Hall Richard (1857-1942), La Classe manuelle, école de petites filles (Finistère), 1889, Musée des Beaux-Arts, Rennes.

Questions :

1. Remplacez les documents dans le contexte des lois scolaires de la Troisième République.
2. En vous appuyant sur le document 2, décrivez les conditions de scolarisation des filles à la fin du XIXe siècle.
3. Montrez que le document 1 rend compte des transformations de l'instruction des filles sous la Troisième République.
4. À quelles difficultés ces institutrices sont-elles confrontées dans l'exercice de leur métier ?
5. Comment ces documents montrent-ils à la fois les progrès et les limites de l'instruction des filles à cette époque ?

3 - Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914

Document : Loi du 21 décembre 1880 sur l'enseignement secondaire des jeunes filles.

« Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté, Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er.- Il sera fondé par l'État, avec le concours des départements et des communes, des établissements destinés à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Art. 2.- Ces établissements seront des externats. Des internats pourront y être annexés, sur la demande des conseils municipaux, et après entente entre eux et l'État. Ils seront soumis au même régime que les collèges communaux.

Art. 3.- Il sera fondé par l'État, les départements et les communes, au profit des internes et des demi-pensionnaires, tant élèves qu'élèves-maîtresses, des bourses dont le nombre sera déterminé dans le traité constitutif qui interviendra entre le ministère, le département et la commune où sera créé l'établissement.

Art. 4.- L'enseignement comprend : 1° l'enseignement moral ; 2° la langue française, la lecture à haute voix, et au moins une langue vivante ; 3° les littératures anciennes et modernes ; 4° la géographie et la cosmographie ; 5° l'histoire nationale et un aperçu de l'histoire générale ; 6° l'arithmétique, les éléments de la géométrie, de la chimie, de la physique et de l'histoire naturelle ; 7° l'hygiène ; 8° l'économie domestique ; 9° les travaux d'aiguille ; 10° des notions en droit usuel ; 11° le dessin ; 12° la musique ; 13° la gymnastique.

Art. 5.- L'enseignement religieux sera donné, sur la demande des parents, par les ministres des différents cultes, dans l'intérieur des établissements, en-dehors des heures des classes. Les ministres des différents cultes seront agréés par le ministre de l'Instruction publique. Ils ne résideront pas dans l'établissement.

Art. 6.- Il pourra être annexé aux établissements d'enseignement secondaire un cours de pédagogie.

Art. 7.- Aucune élève ne pourra être admise dans les établissements d'enseignement secondaire sans avoir subi un examen constatant qu'elle est en état d'en suivre les cours.

Art. 8.- Il sera, à la suite d'un examen, délivré un diplôme aux jeunes filles qui auront suivi les cours des établissements publics d'enseignement secondaire.

Art. 9.- Chaque établissement est placé sous l'autorité d'une directrice. L'enseignement est donné par des professeurs hommes ou femmes munis de diplômes réguliers. La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 21 décembre 1880.

JULES GREVY.

Par le Président de la République : Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, JULES FERRY ».

Source : site du Sénat ; <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/dec1880.pdf>.

Questions :

1. Identifiez à l'aide du document ce que la loi prévoit de créer dans chaque département.
2. À quel principe républicain renvoie l'article 3 de la loi ?
3. Identifiez dans la loi les enseignements réservés aux filles et expliquez pourquoi ils leur étaient réservés.
4. En vous appuyant sur le document, montrez de quelle manière l'État tente de s'adapter à l'influence de l'Église dans l'instruction des filles à cette époque.
5. « Les lois scolaires républicaines marquent un progrès important mais limité de la place des femmes dans la société française ». Justifiez cette affirmation.

3 - Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914

Document 1 : « De l'utilité de l'instruction morale et civique » par les institutrices selon A. Lafut, institutrice.

« Dans notre organisation républicaine, le gouvernement s'occupe de donner l'instruction qui est indispensable à l'homme dans quelque condition qu'il s'y trouve.

[...] L'instruction morale et civique est de toute nécessité à l'éducation de la jeunesse, on doit donc s'appliquer à inculquer aux jeunes élèves ces maximes saines [...] Par la connaissance des devoirs moraux et des bienfaits de nos nouvelles institutions, nous donnerons à cette génération dans l'enfance des sentiments de justice, de probité et de liberté. Ces qualités sont le complément de l'éducation, et le peuple dont les enfants ont reçu cet enseignement est un peuple fortuné. Dans l'école, pour les enfants du cours élémentaire, par des lectures à leur portée, des exemples donnés de vive voix, on cherchera à captiver leur attention, à faire vibrer le sentiment.

Pour les élèves du cours moyen, [...] n'oublions pas non plus à chacun de ces leçons d'ajouter quelques mots sur le progrès de la civilisation, et faisons-en remarquer les bienfaits.

Pour les élèves du cours supérieur [...] expliquez la forme des divers gouvernements, faites-en voir les différences, les avantages et les défauts [...] et ne terminez jamais sans être sûrs que votre leçon sera profitable à la République, à la Patrie. » Source : A. Lafut, « De l'utilité de l'instruction morale et civique », La Citoyenne, n°60, juin 1882. La Citoyenne est un journal bimensuel fondé par une institutrice féministe, Hubertine Auclert.

Doc. 2 : Récit d'une jeune institutrice dans une commune rurale du Territoire de Belfort (1).

« Pour moi, de ma longue carrière, les souvenirs les plus lointains sont ceux de [...] ma vie de toute jeune institutrice de 1909 à 1912, dans une école mixte de petit village, à quinze kilomètres d'une gare en une maison isolée, à peu près sans mobilier et sans eau, sans gaz, sans électricité, sans téléphone au village, sans communication, hors la vieille diligence attelée de deux chevaux.

Classe à quatre divisions (2) cours du soir aux jeunes gens (guère plus jeunes que moi) et, surtout, secrétariat de la mairie, pour lequel on ne nous avait rien appris. Autant dire que, avec un maire de sommaire instruction, on me remettait en main l'administration de la commune. [...]

Et grand fut mon embarras, la première année quand il fallut m'occuper des centimes additionnels et du budget, dresser la liste des chevaux hongres (3) (mot inconnu pour moi), rédiger un extrait de matrice cadastrale (4) ou un acte de reconnaissance d'enfant illégitime ou bien aller faire la vente des bois communaux sur les montagnes d'Alsace. [...] N'importe qui, à n'importe quelle heure, pouvait venir me trouver en mairie. » Notes : 1 . Ces souvenirs d'avant 1914 ont été recueillis lors d'une enquête menée par des historiens au cours des années 1960. 2 . Une classe à quatre divisions est une classe unique qui comporte quatre niveaux différents. 3 . Un hongre est un cheval castré. 4 . La matrice cadastrale recense pour tout propriétaire tout ce qu'il possède en bâti et en non-bâti. Source : Mona et Jacques Ozouf, La République des instituteurs, Paris, Gallimard-Éditions du seuil, 1990, p. 307-308.

Questions :

1. Relevez les éléments qui montrent comment les institutrices mettent en œuvre l'instruction morale et civique dans leurs classes (Document 1).
2. Citez les différentes tâches que doit assumer une jeune institutrice en campagne (Document 2).
3. Décrivez les conditions d'exercice de son métier et les difficultés auxquelles elle se heurte. (Document 2).
4. Expliquez le rôle des institutrices dans l'enracinement de la République chez les jeunes filles et dans les campagnes (Documents 1 et 2).

4 - Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914

Document 1 : les candidats au certificat d'études de 1882 à 1907.

Le certificat d'études, institué en 1882, est le premier diplôme validant l'acquisition de l'instruction primaire obligatoire.

Année	Candidats garçons	Candidats filles
1882	80 301	54 138
1886	114 418	88 863
1896	124 716	101 613
1902	136 289	112 930
1907	142 521	117 422

Source : R. Grew, P.J. Harrigan,

J.B. Whitney, « la scolarisation en France 1829-1906 », Annales ESC, 1984-39-1, pages 116 à 157.

Document 2 : Extraits du discours prononcé le 22 octobre 1899 par Charles Dessez, inspecteur d'académie de la Nièvre, lors de l'inauguration de l'école publique de filles de Decize (dans le département de la Nièvre).

« Dans un pays dont les institutions politiques ont le suffrage universel comme principe, on ne saurait trop honorer ce lieu, j'allais dire le sanctuaire où se prépare l'avenir de la démocratie. [...] Il fut un temps, vous vous en souvenez, où toute l'ambition de l'école était d'enseigner à ses élèves la lecture, l'écriture et le calcul. [...] Mais, est-ce là, Messieurs, le but véritable de nos efforts ? [...] Ce que nous prions avant tout, c'est la culture du jugement, c'est le développement de la raison. Que vos fillettes ne fassent pas de fautes d'orthographe, j'en serai fort aise. [...] Mais ce à quoi je tiens beaucoup plus qu'à la règle des participes, c'est au besoin de voir clair dans ses idées, c'est l'habitude de discerner, dans ce qu'on entend ou qu'on lit, la vérité de l'erreur. [...]

De même, Messieurs, peu m'importe que vos jeunes filles ne sachent pas avec une parfaite exactitude la liste des Mérovingiens (1), qu'elles se trompent sur la date d'une bataille ou sur la place d'une sous-préfecture. [...] Mais nous tâcherons de leur donner le sens de l'histoire nationale, de leur faire comprendre ce qui en constitue l'unité et la grandeur. [...] Nous leur dirons les efforts de nos pères pour grouper peu à peu sous un même gouvernement tous les territoires qui avaient fait partie de l'ancienne Gaule, depuis l'océan jusqu'aux Alpes, et depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin. Nous leur ferons aimer tous ceux qui ont collaboré à cette grande œuvre [...] Elles comprendront, vos jeunes filles, le prix de l'égalité civile et de la liberté politique dont vous jouissez aujourd'hui en suivant, à travers les leçons émues de leurs maîtresses [...] Elles sauront les luttes livrées par nos pères, le sang qu'ils ont répandu pour nous conquérir, avec le droit d'aller et de venir comme bon nous semble et de travailler au métier qui nous plait, les plus précieuses des libertés, la liberté de conscience et le droit de n'obéir qu'à la loi.[...]

Aimant la patrie dans sa beauté et dans ses bienfaits, dans ses bonheurs et dans ses tristesses, dans ses triomphes et dans ses revers, elles seront résolues, comme vos fils à vous, à tout sacrifier pour elle. [...] Si nous voulons fortifier leur jugement et développer leur raison, nous voulons aussi qu'elles demeurent, comme leurs mères, des femmes d'intérieur, qu'elles soient un jour l'âme de leurs foyers. Et, pour cela, que faut-il ? Il faut d'abord, n'est-il pas vrai, qu'elles aient le goût des travaux de ménage, qu'elles sachent entretenir et orner leur maison. La femme, comme nous la comprenons, vous et moi, raccommode les vêtements de son mari et confectionne elle-même ceux des enfants. »

1. *Les Mérovingiens sont la première dynastie qui a régné sur le royaume de France du Vème au VIIIe siècle. Elle a été fondée par Clovis.* Source : Charles Dessez, Paroles d'un instituteur républicain, Paris, A. Picard et Kaan, 164 pages, 1903. Page 37.

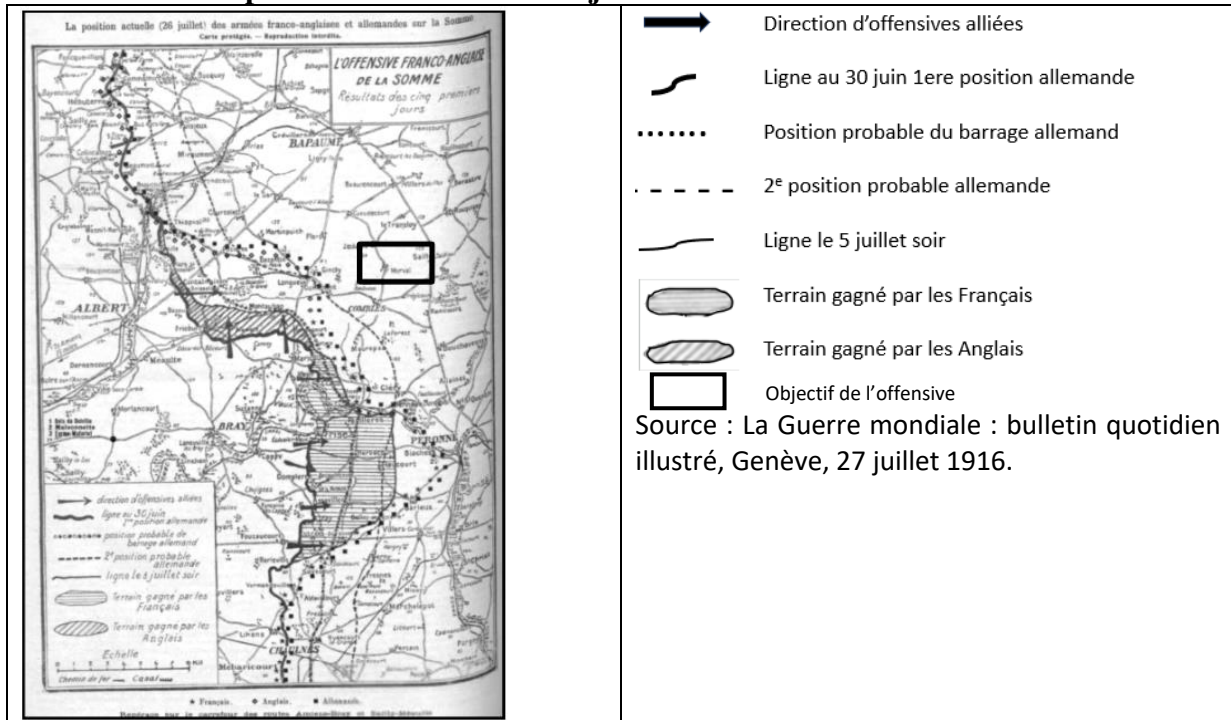
Questions :

1. Présentez les deux documents.
2. Décrivez l'évolution du nombre de candidates et de candidats au certificat d'études et la progression de l'instruction des filles. (Document 1).
3. Relevez les trois objectifs de l'instruction des filles sous la troisième République d'après ce discours (Document 2).
4. Expliquez comment cette instruction contribue à l'enracinement de la République (Document 2).
5. « L'instruction reste spécifique pour les filles qui n'ont pas encore acquis les mêmes droits que les garçons ». Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2)

Chapitre IV La Première guerre mondiale

1 - Sujet d'étude : Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Document 1 : la position des armées le 26 juillet 1916 sur la Somme.



Document 2 : l'attaque de la tranchée de Morval le 16 octobre 1916 par le 8^e régiment d'infanterie.

« 1 octobre [...] »

Le régiment reçoit l'ordre d'attaquer à 16h40 la tranchée de Morval, le Bois de la Haie et la tranchée de Prilip du point 670 au point 9779. L'heure H est fixée à 16h40.

Mais à 11h30, une attaque brusque à la grenade menée par le sous-lieutenant Schoettel et ses grenadiers à droite et le sous-lieutenant Chapilon de la 9^e à gauche, nous permet de progresser, à partir de la jonction des deux branches de l'Y formé par la rencontre des tranchées de Morval et de Prilip, de 50 mètres dans la tranchée de Prilip et de 80 mètres dans la tranchée de Morval. Cette attaque doit arrêter ses progrès devant le très fort barrage établi par les Allemands et devant le feu intense des mitrailleuses ennemies.

À 16h40, l'attaque générale, menée en même temps par le 350 Régiment d'infanterie à notre gauche et le 161 régiment d'infanterie à notre droite, est déclenchée. Une section de notre compagnie de droite (7^e Cie, lieutenant Guitard) parvient à prendre pied dans la tranchée de Prilip entre 9779 et le point 733 où elle capture une mitrailleuse et fait des prisonniers du 160^e régiment. Les sections de gauche de la 7^e Compagnie et la 6^e Compagnie prises sous le feu violent des mitrailleuses se heurtent aux fils de fer de l'ennemi encore intacts ; ces unités s'accrochent encore au terrain.

La 10^e Compagnie fait de même devant les mêmes impossibilités de progresser tandis que nos grenadiers, dans le Bois de la Haie, maintiennent tous leurs gains de la matinée malgré un feu intense de grenades et de mitrailleuses. [...]

La 9^e Compagnie, après avoir progressé jusqu'aux réseaux intacts de l'ennemi, est prise sous le feu d'un véritable nid de mitrailleuses. Le 350^e Régiment d'infanterie n'ayant pu progresser, la 9^e Compagnie se voit obliger de revenir à sa parallèle de départ. Nos pertes étaient de 10 tués, 33 blessés, 1 disparu ».

Notes : 1. Régiment : unité de l'armée de terre (plusieurs milliers d'hommes)

2. Compagnie : une subdivision du régiment d'infanterie composée de 150 hommes environ. La compagnie est commandée par un capitaine. Elle est divisée en sections qui comportent une soixantaine d'hommes chacune. La section est généralement dirigée par un lieutenant ou un sous-lieutenant.

Source : Ministère de la Défense, Journaux des marches et opérations (JMO), 5 août 1914 -31 décembre 1916.

Questions :

1. Situez la carte (document 1) et le récit (document 2) dans la chronologie de la bataille de la Somme.

2. Expliquez l'expression « offensive franco-anglaise ». (Documents 1 et 2)

3. Caractérissez la bataille. (Document 2)

4. Racontez les grandes phases de son déroulement.

5. La bataille de la Somme fut coûteuse en vies humaines et mobilisa les Anglais et leurs alliés. Justifiez cette affirmation.

2 - Sujet d'étude : Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Document 1 : Extrait du carnet de route de Laurent Pensa musicien- brancardier.

« Samedi 16 septembre

Nous ne sommes pas dérangés avant neuf heures environ. Nous transportons, à deux équipes, les corps du commandant Guidon et du lieutenant Sérignac. Nous pouvons avoir, chez les Divisionnaires, deux poussettes avec lesquelles nous arrivons sans trop de fatigue aux cuisines. Les corps de ces officiers sont chargés sur une voiture. Nous pouvons manger un peu et boire du café aux cuisines. Nous pouvons également y remplir nos bidons d'eau. Après nous être restaurés, nous rentrons non sans nous faire bombarder de trop près. (Mr Brizard a marché avec nous pour nous relayer).

Nous avons pu constater à « Messimi » les effets d'un bombardement en règle. Tous les blessés que nous avons transportés la nuit précédente et qui n'avaient pas été évacués avec assez de rapidité par les brancardiers de l'arrière ont été achevés là.

Le reste de la journée nous sommes tranquilles. Il n'y a pas de blessés. Vers sept heures du soir, bombardement du ravin où nous logeons. Nous craignons un peu non pour notre sape, car bien qu'elle soit solide, elle est très mal orientée. Nous sommes envahis encore une fois (comme la veille) par une fumée âcre. Vers dix heures on vient chercher l'équipe dont je fais partie qui est désignée pour aller au poste de secours du 2^e bataillon.

Nous partons, ayant pour guide l'équipe de brancardiers du bataillon qui était venue avec un blessé. Nous n'avons pas à essayer un fort bombardement. Nous arrivons en une vingtaine minutes à la route de Béthune (1) où est le poste de secours et recevons l'ordre du médecin de rester dans une sape très profonde en attendant que l'on nous demande. (1 200m des lignes) Cette route de Béthune est bombardée d'une façon effroyable et sans arrêt. Nous nous installons au fond de cette sape pour dormir, mais les détonations, les éboulements, les gaz dégagés par les obus nous en empêchent.

Vers cinq heures du matin, nous sommes demandés pour porter un blessé (lieutenant Bury) au poste de secours. Nous rentrons sans encombre et sans être bombardés. Nous nous couchons et dormons toute la matinée ».

Note : 1. Route reliant Péronne à Arras et le long de laquelle se situe la ligne de front lors de l'offensive française dans le secteur de Bouchavesnes-Rancourt en septembre 1916. Source : Extrait du carnet de route de Laurent Pensa musicien brancardier au 31^e régiment d'infanterie de Paris (Front de la Somme, septembre 1916).

Document 2 : le mémorial de Thiepval inauguré en 1932 par Albert Le brun, président de la République et le Prince de Galles.



Derrière le monument : 600 tombes dont 300 tombes de soldats du Commonwealth et 300 de soldats français mais toutes inconnues. Au fond du cimetière il y a une croix qui sépare les deux cimetières. Sur son socle est noté : Pour rappeler au monde le sacrifice commun de deux millions et demi de morts ici ont été inhumés et reposent côte à côte des soldats de la France et de L'empire Britannique Frères d'armes pour L'Eternité »

Source : BNF, département Estampes et photographie, EI-13 (2955), Agence de presse Mondial Photo- Presse, photographie de l'inauguration du mémorial de Thiepval par Albert le brun, président de la République.

Questions :

1. Présentez la bataille de la Somme et identifiez en les combattants (nationalités). (Documents 1 et 2)
2. Caractérissez les épreuves subies par les combattants pendant la bataille. (Document 1)
3. Que commémore le mémorial de Thiepval ? (Document 2)
4. La bataille de la Somme fut coûteuse en vies humaines et ses traces marquent encore le paysage aujourd'hui. Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2)

3 - Sujet d'étude : Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Document : La conférence de Chantilly et la stratégie de la Triple Entente

« L'année 1915 s'achevait dans des conditions peu satisfaisantes. Sur tous les fronts éloignés, les armées de la coalition avaient été tenues en échec ou battues ; à l'entrée de la mauvaise saison, si les armées françaises et britanniques avaient remporté des succès tactiques, elles avaient le plus grand besoin de se refaire ; l'armée russe, éprouvée par une longue série de défaites, demandait à être réorganisée à fond et notamment au point de vue matériel ; l'armée italienne se trouvait immobilisée et l'armée serbe en pleine déroute. L'ennemi réussissait dans toutes ses entreprises. Au début de décembre, il avait ramené sur le front français des effectifs élevés ; il neutralisait les armées russes sur son front oriental, tenait en respect les Italiens, et était sur le point de récupérer, pour d'autres desseins, la masse austro-allemande employée à l'expédition de Serbie.

C'est à la conférence de Chantilly des 5, 6 et 8 décembre 1915 que fut élaboré, sous la direction personnelle du général Joffre, le plan de la coalition pour 1916. Pour la première fois, une direction unique se manifestait : « Arrêter (1) des offensives concertées sur les fronts franco-britannique, russe et italien ; rechercher la décision (2) par des offensives concordantes et donner à ces offensives leur maximum de puissance comme effectifs et comme moyens matériels. » tel était le dessein exposé par le général Joffre.

Il espérait atteindre un certain équilibre par l'effort organisé de la coalition. Si cet effort était soutenu, il comptait aboutir vers la fin de 1916 ou dans le premier semestre de 1917 à la destruction et à la mise hors de cause des armées allemandes. Les résolutions suivantes avaient été adoptées de concert : « Chacune des puissances alliées doit se tenir prête à enrayer sur son front avec ses propres moyens toute offensive ennemie ; dans le cas d'une attaque ennemie dirigée contre une des puissances de l'Entente, toutes les autres lui apporteront leur concours dans la limite du possible. » Notes : 1. décider de lancer des offensives 2. rechercher la victoire Source : Gabriel Hanotiaux, La Revue des Deux Mondes, tome 59, septembre-octobre 1920. Gabriel Hanotiaux est un diplomate, historien et homme politique français (1853- 1944).

Questions :

1. Quels sont les pays qui forment la Triple Entente ? Dans ce texte, quel autre terme est utilisé pour désigner la Triple Entente ?
2. Quelle est la situation sur les fronts à la fin de l'année 1915 ?
3. Expliquez la phrase soulignée dans le texte. Quelle est la nouvelle stratégie adoptée par la Triple Entente lors de la conférence de Chantilly ?
4. Quelle grande offensive est lancée sur le front de l'Ouest à la suite de la conférence de Chantilly ? Quel a été le résultat de cette offensive ?

4 - Sujet d'étude : Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Document 1 : la bataille de la Somme dans la presse (1916)

« Au dehors - La bataille de Somme et d'Artois Donc, depuis douze jours, la grande bataille est engagée. Bataille de la Somme, bataille de Picardie, sont les premiers noms que lui donnent la Presse ; mais puisque l'Artois en est pour quelques kilomètres, appelons-là bataille de Somme et d'Artois.

C'est surtout la grande bataille. Au nord de l'Ancre l'[censure] mais l'offensive actuelle n'est pas un de ces feux de paille qui laissent intact ce qu'ils n'ont pas consommé dans leur ardeur passagère ; nous sommes patients parce que nous avons le temps, les hommes et les canons.

Entre l'Ancre et la Somme, le succès s'affirme nettement sur quelques points ; la prise par nos Alliés de La Boisselle, Fricourt, Mametz, Montauban, la prise par nos propres soldats d'Hardecourt et d'Hem, en témoigne. Au sud de la Somme, la victoire est splendide : Frise, Dompierre, Becquincourt, Fay, Bussus, Belloy, Assevillers, Herbécourt, Feuillères, Buscourt, Estrées, Flaucourt et Biaches sont entre nos mains ; en certains points nous avons avancé de 9 kilomètres ; nous sommes à mille mètres de Péronne ; 80 canons, 10.000 prisonniers attestent la vigueur de notre effort. Pourtant cinq jours de pluie ont rendu pénibles l'avance et le tir des canons ; et la situation stationnaire du centre de l'armée d'attaque nous a obligés à défendre nos flancs menacés au nord comme au sud.

Et l'avenir ? Il ne semble pas que nous rencontrions de sérieuses difficultés pour occuper Ste-Badegarde, Barleux, Eterpigny, voire-même Villers-Carbonnel. La Somme rend la retraite presque impossible aux corps qui voudraient défendre ces positions et peut-être bien ne reste-t-il plus actuellement un seul canon entre cette partie de notre front et la rivière ; elle forme devant Péronne un coude favorable à notre avance ; nous occuperons ce coude sans aucun doute.

Mais alors ? Traverserons-nous la Somme ? La tâche sera rude [...]. Il semble donc que nous devions stationner devant Péronne et que la pauvre ville, dès maintenant sur la ligne de feu, doive à bref délai subir notre martyre.

Mais ce serait nous faire une idée fautive de la bataille qui vient de s'engager que de voir en elle la poussée complète ou même maxima des forces alliées pour la grande offensive.

Les forces que l'Angleterre a lancées vers la Somme et l'Artois sont inférieures à 200.000 hommes ; derrière eux, elle en a quatre millions qui ne sont pas encore venus au front. C'est dire que la bataille actuelle n'est que le lever de rideau de la grande bataille qui se livrera sur un front plus vaste le jour où les Allemands se seront accrochés autour de Péronne comme nous les avons accrochés devant Verdun.

Pendant ce temps, ils multiplient les attaques devant la forteresse et, maîtres de Thiammont et de la batterie de Damloup, dirigent leurs coups contre Fleury. Ils ne peuvent évidemment songer à percer nos lignes, car voilà trop longtemps que la menace plane sur ce point, ni à ralentir notre offensive de la Somme, car un danger prévu n'est plus un danger ; mais la prise de Verdun ranimerait le courage et l'espoir des soldats allemands, elle en

imposerait aux civils qui crient famine, aux neutres pour qui Verdun demeure un grand nom ; prendre Verdun en pleine offensive franco-anglais, quel triomphe !

Et c'est pourquoi la France compte qu'il ne leur sera pas donné. [...]

Le veilleur ». Source : Archives départementales du Pas-de-Calais, Le Lion d'Arras, samedi 15 juillet 1916.

Document 2 : la bataille dans les ruines de Nametz (Somme).



Thurstan Topham, pounder in action among the ruins of Mametz village (1), 1916, papier William Topham est un peintre-soldat canadien : il peint son environnement pendant la guerre. Source : Musée canadien de la guerre

Note : 1. On peut traduire par « Pilonnage en cours dans les ruines du village de Nametz ». (village de la Somme).

Questions :

1. Décrivez l'étendue du front de la Somme et expliquez son importance pour le front occidental. (document 1)
2. À quelle (s) arme(s), les armées alliées ont-elles massivement recours dans cette bataille ? (Documents 1 et 2)
3. Cette bataille donne à la guerre une échelle mondiale. (Documents 1 et 2)
4. La bataille de la Somme est qualifiée de « grande bataille » (document 1). Discutez cette affirmation à l'aide des documents et de vos connaissances.

5 - Sujet d'étude : Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Document 1 : vers les premières lignes.



Mention : « près de Cérisy Gailly. Régiment d'infanterie coloniale se rendant aux premières lignes, le 5 juillet 1916. » Source : BNF, département Fonds du service reproduction, Section photographique des armées, Bataille de la Somme, Paris, 1916.

Document 2 : Transcription de l'entrevue avec Robert Mitchell, soldat canadien du 24^e Bataillon.

Robert Mitchell (R). La Somme, c'était notre première bataille. [...] Nous marchions tout le temps. Nos pieds étaient endoloris. Dans la Somme, le sol était sec et calcaire. On était bien sûr en septembre. [...]

Question (Q). Pour vous, c'était une bataille particulière.

R. La Somme a été notre première grande bataille.

Q. Est-ce pour cela qu'elle est particulière ?

R. Je suppose. Vous savez, jusque-là, nous avions des escarmouches, comme celles aux cratères de Saint-Éloi, et dans les tranchées, ou en dehors. Nous passions une semaine en dedans, dix jours au dehors, ça devenait monotone.

Q. Qu'est-ce qui a fait de la Somme une grande bataille ?

R. Les journaux en ont beaucoup parlé. Nous savions que nous allions dans la Somme. Avant cela, la seule information concernant les Canadiens était toujours : « Tout est calme sur le front ouest. » Et deux ou trois camarades sur dix se faisaient tuer, mais le front ouest était bien calme à l'époque. C'est seulement lorsque nous arrivions à un grand front que nous pouvions regarder tout autour et voir des tranchées partout. Le 22^e Bataillon, le Van Doos, a fait à l'époque un excellent travail. Je sais que notre bataillon a été désigné pour lui emmener des bombes.

Q. Du point de vue d'un soldat, qu'est-ce qui a fait de la Somme une grande bataille ?

R. Sans doute la publicité, dans les journaux.

Q. Est-ce que le travail à faire, et la bataille, n'ont pas été plus importants ?

R. Si, nous étions plus de monde. Nous savions que nous n'étions pas seuls, nous n'occupions qu'une petite partie de la ligne. Nous étions encadrés de chaque côté par des troupes anglaises ; il y avait peut-être des Australiens derrière nous, avec des pièces d'artillerie. N'oubliez pas que c'est à la Somme, le 15 septembre 1916, que nous avons eu pour la première fois des blindés. Nous en avons 15, je crois. Nous avons cru au début que ce serait grandiose de marcher derrière les blindés, mais l'ennemi s'est attaché à détruire ces blindés. Ce n'était plus drôle du tout alors. Nous les avons esquivés par la suite. Bien sûr, pour l'époque, c'était de grands monstres bruyants. Nous avons tous fait le tour du pâté, juchés sur ces monstres. C'était superbe.

Q. Étaient-ils vraiment surestimés ?

R. Oui, je suis sûr qu'ils l'étaient. Aujourd'hui, ils ne le sont plus, car l'artillerie a été mise à jour, mais à l'époque, c'était des canons de six à dix, très bruyants, qui provoquaient une forte commotion à l'intérieur. [...] »

Source : Bibliothèque et Archives du Canada, Histoires orales de la Première Guerre mondiale, Les anciens combattants de 1914 à 1918, Extrait de l'entrevue avec Robert Mitchell, soldat canadien du 24 Bataillon du corps expéditionnaire canadien (non datée précisément, diffusées entre 1964 et 1965 sur Canadian Broadcasting Corporation (CBC)).

Question :

1. Pourquoi peut-on dire que la bataille de la Somme a un caractère international ? (Documents 1 et 2)
2. Identifiez l'innovation technique qui intervient pendant la bataille de la Somme. En connaissez-vous d'autres ? (document 2)
3. Décrivez le type de guerre qui se déroule sur la Somme en 1916. (Documents 1 et 2)
4. « La bataille de la Somme est le Verdun des britanniques ». Justifiez cette affirmation.

6 - Sujet d'étude : Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Document 1 : Témoignage du capitaine Wynne sur les « orages d'acier » durant la bataille de la Somme *Pour préparer l'assaut de l'infanterie, les forces de l'Entente tirent 1 million d'obus sur les lignes allemande entre le 24 et le 30 juin 1916. C'est le plus grand bombardement d'artillerie jamais observé à l'époque.*

25 juin. Le feu des batteries anglaises se mit à croître [...]. Les obus fracassaient les tranchées, secouant le sol, effondrant les galeries. Parfois les deux bords d'une tranchée se refermaient littéralement. [...] Le soir venu, certains secteurs des lignes allemandes étaient méconnaissables.

26 juin. Aux premières heures, des nuages de chlore (1) parvinrent jusqu'aux positions allemandes [...] et, plus lourds que l'air, ils remplirent toutes les cavités du sol [...] de poison. Durant l'après-midi, des fusées [...] commencèrent à voler. [...] Ces engins monstrueux se plantaient profondément dans le sol avant d'exploser. Des tonnes de terre et de gros blocs de craie étaient alors projetés en l'air, laissant des cratères d'environ quatre mètres de profondeur et d'un diamètre de cinq. [...] Malgré l'ampleur des destructions de surface, les défenseurs protégés par les galeries les plus profondes avaient survécu. [...] Pendant sept jours et sept nuits, ils étaient restés assis sur leurs bancs de bois ou couchés sur leurs lits de fer situés à sept ou dix mètres sous terre. » Note : 1 gaz toxique Source : Alain Denizot, La Bataille de la Somme, Tempus, éd. Perrin, 2006.

Document 2 : Mitrailleurs britanniques avec leurs masques à gaz, bataille de la Somme, juillet 1916.



Source : Imperial War Museums (collection no. 1900-13), photographie du Lieutenant John Warwick Brooke.

Questions :

1. Quels pays forment la Triple Entente ?
2. À l'aide des documents et de vos connaissances, caractérisez la stratégie mise en œuvre par la Triple Entente lors de la bataille de la Somme ? (Documents 1 et 2)
3. Relevez dans le document 1 des expressions qui montrent la dimension industrielle de la guerre.
4. À l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez l'échec de l'assaut britannique.
5. Quelles furent les conséquences de la bataille de la Somme ?

7 - Sujet d'étude : Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Document 1 : Témoignage d'un poilu réunionnais.

Les tranchées allemandes, profondes, ingénieusement bâties, renforcées avec du ciment et de l'acier, élargies dans un réseau démesuré, ont été bouleversées, comblées, anéanties en quelques heures sous les coups incessants de l'artillerie française.

Sous une telle avalanche de métal et d'explosifs, la tranchée cesse d'être une défense et devient une prison qui est une tombe. Les entonnoirs, ouverts par les obus, se suivent sans interruption dans toutes les directions à la distance de deux ou trois mètres l'un de l'autre.

Notre artillerie a bombardé les positions allemandes pendant 36 heures, cinq ou six millions de projectiles y ont été lancés.

Le matériel énorme continue à arriver au front dans un flot inépuisable par les chemins de fer, les canaux, les convois de chariot à traction animale et automobile. Il faut aussi faire l'éloge de notre merveilleuse aviation qui a conquis la suprématie absolue du ciel et qui a paralysé l'aviation de l'adversaire, qui sème la mort dans les lignes ennemies et accompagne l'avance de l'infanterie en guidant d'une façon infaillible le tir des puissances batteries françaises. » Source : Lettre d'un poilu réunionnais en date du 6 octobre 1916 publiée dans Le Progrès (journal réunionnais).

Document 2 : Près de Flers-Courcelette, char d'assaut britannique utilisé comme quartier général de brigade lors de la bataille de la Somme en 1916



Source : Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, Albums Valois, VAL 435/130.

Questions :

- 1) Quel est le contexte militaire sur le front ouest en 1916 et dans la Somme en particulier ?
- 2) À quelle arme, les armées française et britannique ont-elles massivement recours dans cette bataille ?
- 3) Expliquez pourquoi cette bataille est coûteuse en vies humaines.
- 4) Pourquoi, selon vous, cette lettre a-t-elle échappé à la censure ?
- 5) La bataille de la Somme est-elle révélatrice des combats lors la Grande Guerre ? Justifiez votre réponse.